

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AXA World Funds - Global Flex 100 (Ex AXA World Funds-Force 8)

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Global Flex 100 A Capitalisation EUR (ISIN : LU0094159984)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

La Classe d'actions A Capitalisation EUR (LU0094159984) représente la Classe d'actions A Distribution EUR (LU0094160727)

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment est un portefeuille composé de plusieurs classes d'actifs visant à long terme la croissance du capital et des revenus grâce à une allocation dynamique et flexible à un vaste éventail de classes d'actifs à travers le monde.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et discrétionnaire afin de saisir les opportunités offertes sur un large éventail de classes d'actifs, avec une stratégie d'investissement qui utilise :

- une allocation d'actifs stratégique (basée sur des visions macroéconomiques à long terme) ;
- une allocation d'actifs tactique (basée sur l'identification d'opportunités de marché à court terme) ;
- une grande diversification, la proportion des actifs pouvant être investie sur un marché donné ne faisant l'objet d'aucune restriction. Cette diversification expose le Compartiment à un niveau élevé de volatilité.

Le Compartiment investit principalement dans un large éventail d'obligations, d'instruments du marché monétaire, d'actions émises dans des pays membres ou non de l'OCDE, soit directement soit par le biais d'OPCVM et/ou d'OPC et/ou en obtenant une exposition aux matières premières (notamment au moyen d'indices de matières premières, de fonds indiciels (ETF), d'actions ou de parts d'OPCVM et/ou d'OPC). Sur le long terme, une proportion élevée des actifs du Compartiment sera investie dans des actions. La proportion des actifs du Compartiment pouvant être investie sur un marché donné et/ou exposée à un marché donné ne fait l'objet d'aucune restriction. En particulier, la proportion des actifs du Compartiment pouvant être investie dans des actions et/ou exposée aux matières premières est hautement flexible et peut varier de 50 % à 100 %.

Au moins 10 % des actifs nets du Compartiment seront investis dans des parts ou actions d'OPCVM et/ou autres OPC soumis à une surveillance équivalente. Jusqu'à 10 % des actifs nets du Compartiment pourront être investis dans des parts ou des actions de hedge funds ouverts réglementés soumis à une surveillance équivalente.

Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut recourir aux investissements directs et/ou aux instruments dérivés, en particulier aux swaps de défaut de crédit, pour atteindre son objectif d'investissement. Il peut également avoir recours à des instruments dérivés aux fins de couverture.

La Classe d'actions couvre en partie le risque de change découlant de l'écart entre la devise de l'exposition aux obligations du Compartiment et la devise de cette Classe d'actions en utilisant des instruments dérivés.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

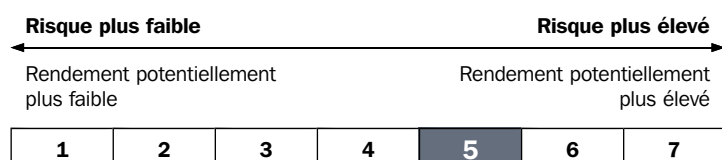
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

Traitement des demandes de souscription et de rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h 00 (heure de l'Europe centrale). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée le deuxième jour ouvrable suivant. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers financiers ou des distributeurs.

La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des

instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le

risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,50 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,90 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

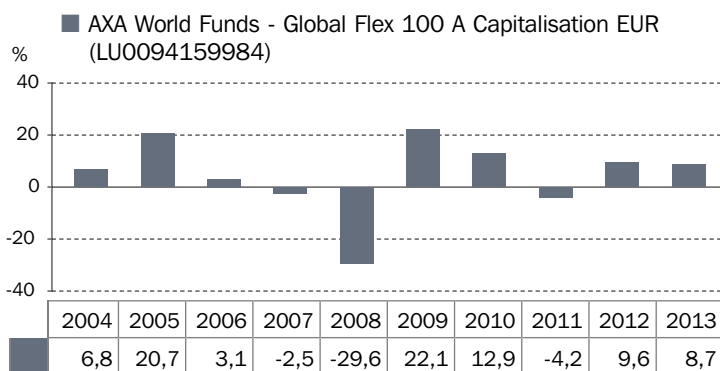
Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2013. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2014. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site

www.axa-im-international.com.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 18/01/1999 et la classe d'actions en 1999.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank Luxembourg S.A. 49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations : de plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im-international.com.

D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im-international.com.

Publication de la Valeur liquidative : la Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im-international.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale : le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Informations spécifiques sur la classe d'actions :

La Classe d'actions A Capitalisation EUR (LU0094159984) représente la Classe d'actions A Distribution EUR (LU0094160727).

Déclaration de responsabilité : AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments : les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im-international.com.